VILLE D'APT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 15 juillet 2020 18 heures 00

-:-:-:-:-:-:-

GF/VC

N° 002539

CCAS - Fixation du nombre d'administrateurs au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Affiché le :

Le mercredi 15 juillet 2020 à 18 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 9 juillet 2020, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Dominique SANTONI, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS: Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjointe), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjointe), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjointe), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjointe), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère municipale), M. Salah DOUAOUIA (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), Mme Laurence GUIGOU (Conseillère municipale), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Conseillère municipale), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère municipale), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère municipale), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION: M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Sylvie TURC (8ème adjointe), Mme Julie BOVAS (Conseillère municipale) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire), Mme Célia BARBIER (Conseillère municipale) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Yannick BONNET (7ème adjoint), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Céline CELCE (Conseillère municipale)

ABSENTS EXCUSÉS:

ABSENTS:

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé Secrétaire.

VOTES POUR: 33

VOTES CONTRE: 0

ABSTENTION(S): 0

Vu l'article R.123-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles confiant au Conseil Municipal le soin de fixer le nombre d'administrateurs du CCAS.

Le nombre d'administrateurs peut varier. Il est composé à parité de membres élus et de membres nommés dans une proportion de 8 administrateurs minimum à 16 administrateurs maximum, auxquels on ajoute le président du CCAS.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture 084-218400034-20200715-2539-DE Date de télétransmission : 17/07/2020 Date de réception préfecture : 17/07/20

17/07/2020 **Décide de fixer** à onze le nombre d'administrateurs du CCAS, répartis comme suit : Le Maire, Président de droit du Conseil d'Administration du CCAS, et :

- cinq membres élus au sein du Conseil Municipal;
- cinq membres nommés par le Maire dans les conditions de l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE Dominique SANTONI

Accusé de réception en préfecture 084-218400034-20200715-2539-DE Date de télétransmission : 17/07/2020 Date de réception préfecture : 17/07/2020